

N° 3 / JANV 2022



SAINT
QUENTIN
DE
BARON

Mon Village

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL



Bonne Année
2022

Sommaire

P. 4-5

Vie communale

Travaux D936
Téléthon
Police municipale
Vaccibus
Projet de création d'un troisième cimetière
Noël au périscolaire
Marché dominical

P. 6

Urbanisme

Rôle de la Mairie
Dématérialisation

Environnement

Le geste écocitoyen : comment gérer sa consommation d'eau



Comment gérer sa consommation d'eau ?



A vos appareils photo !

Notre commune est belle et incite les photographes amateurs à y capturer de belles images. Envoyez-nous vos plus belles photos en y précisant l'intitulé « Photo pour le bulletin municipal » en indiquant votre nom, prénom et le lieu de la photo à l'adresse mail contact@saint-quentin-de-baron.fr

P. 7

Le Cali

Services à domicile
Citoyenneté
Inscription sur les listes électorales

P. 8-9

Dossier

Bilan investissements 2021 & Projets 2022

P.6

P. 10-11

Retour en images sur ...

Cérémonie du 11 novembre
Marché de Noël
Illuminations
Téléthon
Halloween et Noël en périscolaire
Distribution des colis de Noël

P. 12

Zoom sur...

PoCli

P. 8

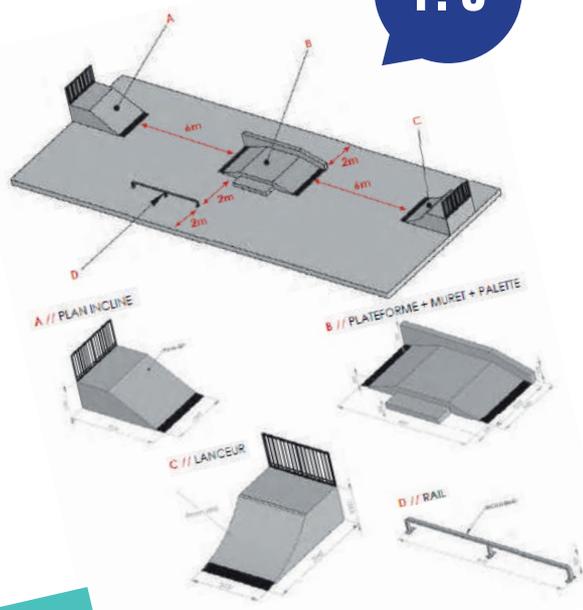


photo non contractuelle



Chers St Quentinaises et St Quentinais,

Les fêtes de fin d'année sont derrière nous. J'espère que vous avez pu profiter des festivités et de vos proches en toute sérénité.

Malgré la crise sanitaire qui semble s'éterniser, l'année 2021 s'est achevée sur une note lumineuse : celle des premières illuminations de notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce bulletin est l'occasion pour le conseil municipal et moi-même de faire un bilan sur les projets menés en 2021. Notre feuille de route a été respectée, les projets annoncés il y a tout juste un an ont abouti ou sont en passe d'être finalisés.

Parmi les projets majeurs, nous retiendrons la nouvelle pharmacie que nous espérions tant qui a enfin pris ses quartiers route de Grimard, la première phase des travaux de la D936 qui sera terminée à la fin du mois de janvier et l'arrivée de notre policière municipale. Le marché dominical du cœur du bourg est devenu également un rendez-vous incontournable qui nous rassemble autour de producteurs locaux. Nous travaillons actuellement à l'animation future du marché et espérons rallier très prochainement de nouveaux exposants locaux pour vous proposer une plus grande variété de produits.

Je tiens par ailleurs à remercier tout particulièrement les élus et les agents des services techniques investis dans l'ouverture de la classe en école élémentaire. Ils ont fait preuve de réactivité pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves à la rentrée 2021 dans la nouvelle salle de classe modulaire.

Par ailleurs, 2021 nous a permis de consolider un partenariat avec l'Agglomération Libournaise sur le front de la lutte contre la Covid 19 avec la tournée du Vaccibus. Soyez-en certains, notre mobilisation restera sans faille en 2022 pour vous permettre de continuer votre parcours vaccinal dans notre village, toujours grâce au soutien précieux de La Cali. Le contexte sanitaire est tel que notre vigilance sera accordée cette année encore tout particulièrement à nos enfants et nos aînés.

Nous vous présenterons également dans ce bulletin nos projets pour l'année 2022, une année que nous envisageons déjà avec beaucoup d'optimisme et qui s'inscrit dans la continuité de notre action en 2021. Restructuration du groupe scolaire, sécurisation des voiries, cimetière, loisirs, notre feuille de route s'annonce variée et façonnera notre village pour en faire toujours plus un lieu de vivre ensemble, d'éducation et de partage.

Aussi, nous espérons vivement que les événements phares qui rythment habituellement l'année Saint-Quentinoise feront leur grand retour malgré le contexte sanitaire : la fête de la musique, la fête du moulin, le repas des aînés...A travers ces manifestations, la convivialité pourra s'inscrire davantage dans l'ADN de notre village. Je vous souhaite bonne lecture.

Au nom du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2022. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
Stephanie Dupou

Vie communale

NOËL AU PÉRISCOLAIRE

Le mois de décembre fut ponctué de célébrations de Noël pour le bonheur de tous, petits et grands. Jeudi 16 décembre, Nathalie, la cuisinière en chef de l'école a proposé un délicieux repas de Noël aux enfants. Le lendemain, les enfants ont eu le grand plaisir de rencontrer le Père Noël venu spécialement pour les voir malgré son emploi du temps chargé. Il avait d'ailleurs demandé à l'association des parents d'élèves de Saint-Quentin-de-Baron de l'aider dans sa distribution de cadeaux. Les enfants ont pu ainsi ouvrir un cadeau un peu à l'avance à l'école.



Par ailleurs, les enfants ont confectionné de jolis objets de décoration qui ont été mis à l'honneur lors du marché de Noël de l'école organisé à l'initiative des agents et des ATSEM la veille des vacances scolaires. En cette fin d'année, l'esprit de Noël était définitivement présent à l'école Jean-André Coutures !

POLICE MUNICIPALE



Le 02 décembre, la municipalité accueillait sa nouvelle policière municipale, Mme Séverine Charrier. Vous avez pu d'ores et déjà la croiser lors du marché dominical du cœur de bourg mais également à l'entrée et à la sortie des écoles. Ses premières missions ont été de se familiariser

avec le territoire, d'aller à la rencontre des commerçants de la commune et de créer un service complet : une convention de coordination avec la gendarmerie de Grezillac, la mise en place de la sécurisation du Point Ecole (vitesse excessive, stationnement gênant ou dangereux...), de la sécurisation du marché des producteurs, la reprise des dossiers en cours (conflits de voisinage, terrains en friche, création d'un pôle de contrôle des chiens catégorisés) et la création d'un service d'objets trouvés.

Mme Charrier a également mis en place un nouveau service disponible dès 2022 pour les Saint-Quentinaises et Saint-Quentinais : l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Ce service permet de demander



TÉLÉTHON

Début décembre, Mme le Maire a eu le plaisir de remettre un chèque de 283€ récoltés en faveur du Téléthon. Cette dotation est le fruit de la généreuse mobilisation de plusieurs associations, La Boule Saint Quentinaise, La Clef de voute, l'Association du Moulin Saint Quentinais et la Mutuelle de Saint Quentin ainsi que des contributions des Saint-Quentinaises et Saint-Quentinais lors du marché du 5 décembre. Un grand merci à eux !

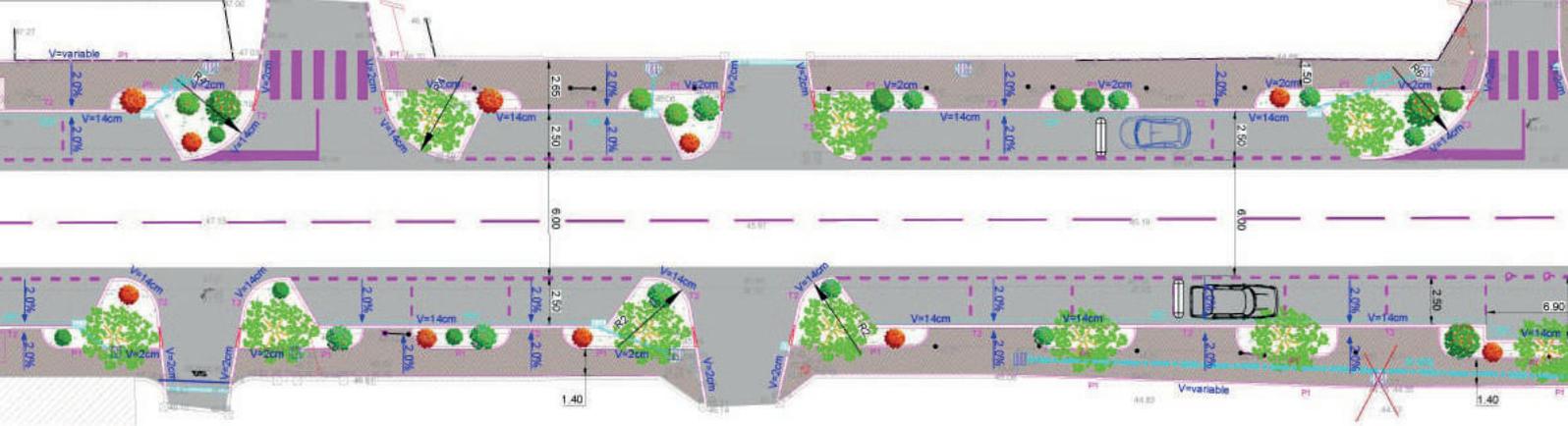
désormais à la police municipale et à la gendarmerie territorialement compétente de surveiller son domicile durant ses vacances. Des patrouilles sont alors organisées pour relever d'éventuelles anomalies (tentatives d'effractions, cambriolages,...).

Pour bénéficier de ce service, Mme Charrier vous recevra à la mairie afin d'y compléter un formulaire au moins 2 jours avant votre départ. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer et sur simple requête téléphonique ou par email, la policière municipale pourra vous rencontrer à votre domicile afin de vous faire remplir le formulaire. Il en va de même quel que soit le sujet que vous souhaitiez aborder avec elle.

MARCHÉ DOMINICAL

Le marché dominical du centre-bourg devient incontournable, notez bien dans votre agenda vos prochains rendez-vous avec nos producteurs locaux : 16 et 30 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, 1er et 15 mai, 5 et 19 juin 2022.





TRAVAUX D936

Le 24 novembre a débuté la première phase des travaux sur la D936. Un rétrécissement de la voirie (de 7,50 m à 6 m) est prévu afin de permettre l'aménagement des abords de la route avec des places de parking et des zones paysagères embellies et incitant ainsi les automobilistes à ralentir. Un plateau surélevé devant l'entrée du Carrefour Express clôturera cette première phase de travaux fin janvier pour sécuriser ce lieu de grand passage.



PROCHAIN PASSAGE DU VACCIBUS



Le Vaccibus de La Cali fera de nouveau escale dans notre village le lundi 14 février 2022. Vous pourrez recevoir votre 1ère, 2e ou 3e dose du vaccin Moderna si vous êtes âgé(e) de plus de 30 ans. Les moins de 30 ans pourront se faire vacciner par la médecine de ville avec le vaccin Pfizer.

Les dates ultérieures de passage du Vaccibus seront indiquées sur notre site et sur notre page Facebook.

CIMETIÈRE

En 2021, un état des lieux complets des concessions a été fait dans les deux cimetières communaux. 10 tombes trentenaires en pleine terre abandonnées ont été reprises par la commune : une a été réattribuée, une autre ne pourra pas l'être au vu de son emplacement et 8 restent à réattribuer. Les restes des défunts ont été transposés dans l'ossuaire communal dans des boîtes à ossements, et inventoriés dans un registre spécial. En 2022, une douzaine d'autres tombes trentenaires abandonnées devraient être reprises. Toutefois, malgré les reprises des concessions, un constat évident a été fait : les deux cimetières ne suffisent plus face à l'évolution démographique de notre village. Quatre projets sont à l'étude pour cette année.

Découvrez les détails en pages 8-9.

Urbanisme

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ? DE RÉNOVATION ? DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Le service Urbanisme de votre mairie effectue le suivi de la réglementation de l'urbanisme et est votre interlocuteur en cas de question relative à votre projet. Permis de construire, de démolir, piscine, abri de jardin, clôture, ravalement de façade, installation de panneaux photovoltaïques ou de nouvelles fenêtres ... tous ces travaux doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme avant d'être entrepris.

NOUVEAUTÉ : depuis le 1er janvier 2022, les démarches d'urbanisme sont accessibles en ligne sur le site de la Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) : libourne.fr. Ce Guichet numérique des autorisations numériques accessible 7j/7 et 24h/24 est simple et sécurisé. Il permet la dématérialisation et le suivi des démarches, sans déplacement à la mairie. Les demandes en version papier restent bien entendu réalisables auprès de notre service d'urbanisme.

Vous pouvez contacter Bruno DURAND du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 05 57 25 25 53.

Environnement

LE GESTE ECO-CITOYEN : COMMENT GÉRER SA CONSOMMATION D'EAU ?

- 93% de l'eau consommée sont utilisés pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères
- 7% de l'eau consommée sont utilisés pour la boisson et la préparation des repas

148 litres d'eau, c'est la quantité d'eau que chaque personne consomme par jour pour les usages domestiques (lessive, douche, vaisselle,...). Elle est de 172 m³ par abonné et par an, tous usages confondus (domestiques et non domestiques)



10 à 30 litres



50 à 60 litres



60 litres

LA CONSOMMATION
D'EAU À LA MAISON EN
QUELQUES CHIFFRES



150 à 200 litres



6 à 12 litres

5 ÉCO-GESTES À ADOPTER :

- 1 Prendre une douche plutôt qu'un bain. Un bain consomme 5 fois plus d'eau qu'une douche de 5 minutes.
- 2 Ne pas laisser couler l'eau inutilement. Fermer par exemple le robinet lorsqu'on se brosse les dents et quand on se savonne.
- 3 Faire fonctionner son lave-linge et son lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins. Dans la mesure du possible, veiller à remplacer les vieilles machines par des plus récentes qui consomment deux fois moins d'eau.

SERVICES À DOMICILE

Le saviez-vous ?

La Communauté d'Agglomération du Libournais (C.A.L.I.) propose un service communautaire de portage de repas à domicile aux personnes domiciliées sur son territoire. Ce service favorise le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie durable ou momentanée en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas et permet de lutter contre l'isolement en maintenant un lien social. Une tarification différenciée est appliquée prenant en compte la situation du ou des bénéficiaires (seul ou en couple) et les revenus du ménage est appliquée.

Ainsi, la participation de La Cali varie selon le niveau de revenu du ménage. La participation financière directe de La Cali sur le prix de repas facturé permet ainsi au plus grand nombre d'usagers de bénéficier de ce service. Les plateaux repas sont composés d'un potage ou d'une entrée au choix de la personne, d'un plat principal, d'un dessert et d'un pain individuel de 120g à la demande du bénéficiaire. Pour plus d'informations, contactez le service dédié de La Cali au 05 57 55 61 97 ou consultez lacali.fr.

Citoyenneté

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour faire une inscription volontaire sur les listes électorales si vous souhaitez voter pour le scrutin présidentiel qui aura lieu les 10 et 24 avril 2022. Deux options s'offrent à vous : en remplissant un formulaire Cerfa à la mairie ou via une téléprocédure disponible sur le site www.service-public.fr.



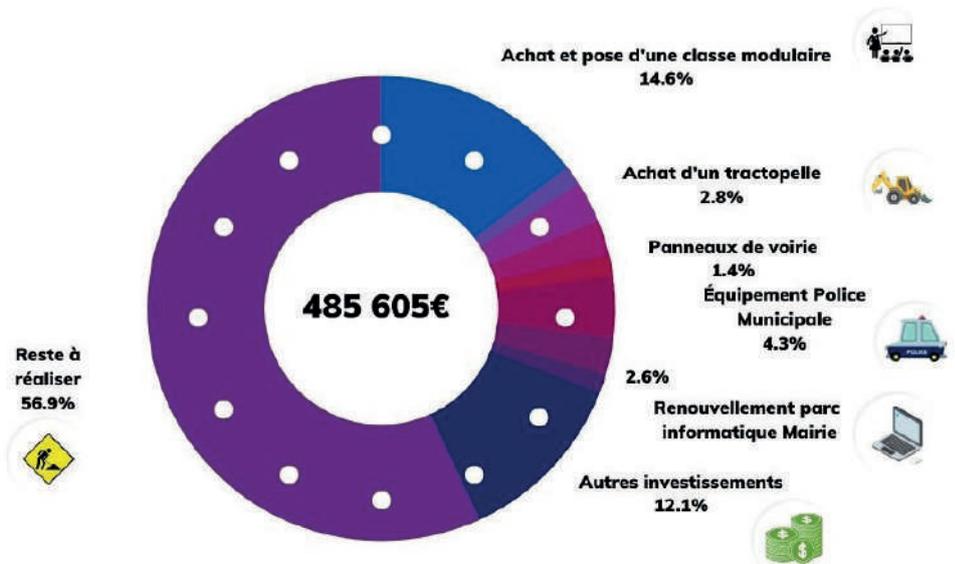
4 Installer une chasse d'eau à double commande ou un système stop eau dans les toilettes : cela permet de diminuer la consommation d'eau de plusieurs litres à chaque remplissage de la cuvette (3 à 6 litres contre 6 à 12 litres).

5 Réduire l'arrosage : arroser son jardin ou laver sa voiture moins souvent pendant l'été afin de préserver les nappes phréatiques, arroser le soir pour éviter l'évaporation de l'eau et récupérer l'eau de pluie.

BILAN INVESTISSEMENTS 2021...

2021 a été notre première année budgétaire complète. Nous avons pu doubler les investissements de 2020 et initier les grands chantiers que nous avons à cœur de lancer. Pour accueillir dans les meilleures conditions notre policière municipale, un investissement dans l'équipement a été fait (ordinateur, logiciels, caméras). Le parc informatique vieillissant de la mairie a été également renouvelé. Par ailleurs, pour faire face à l'augmentation des élèves, une classe a été créée au niveau élémentaire et une salle de classe modulaire a été installée. Côtés travaux et équipements du service technique, nous avons investi dans une tractopelle et des panneaux de voiries et la première phase de sécurisation de la D936 a été lancée.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021



Dont subventions obtenues : 78 768€ soit 16,22%



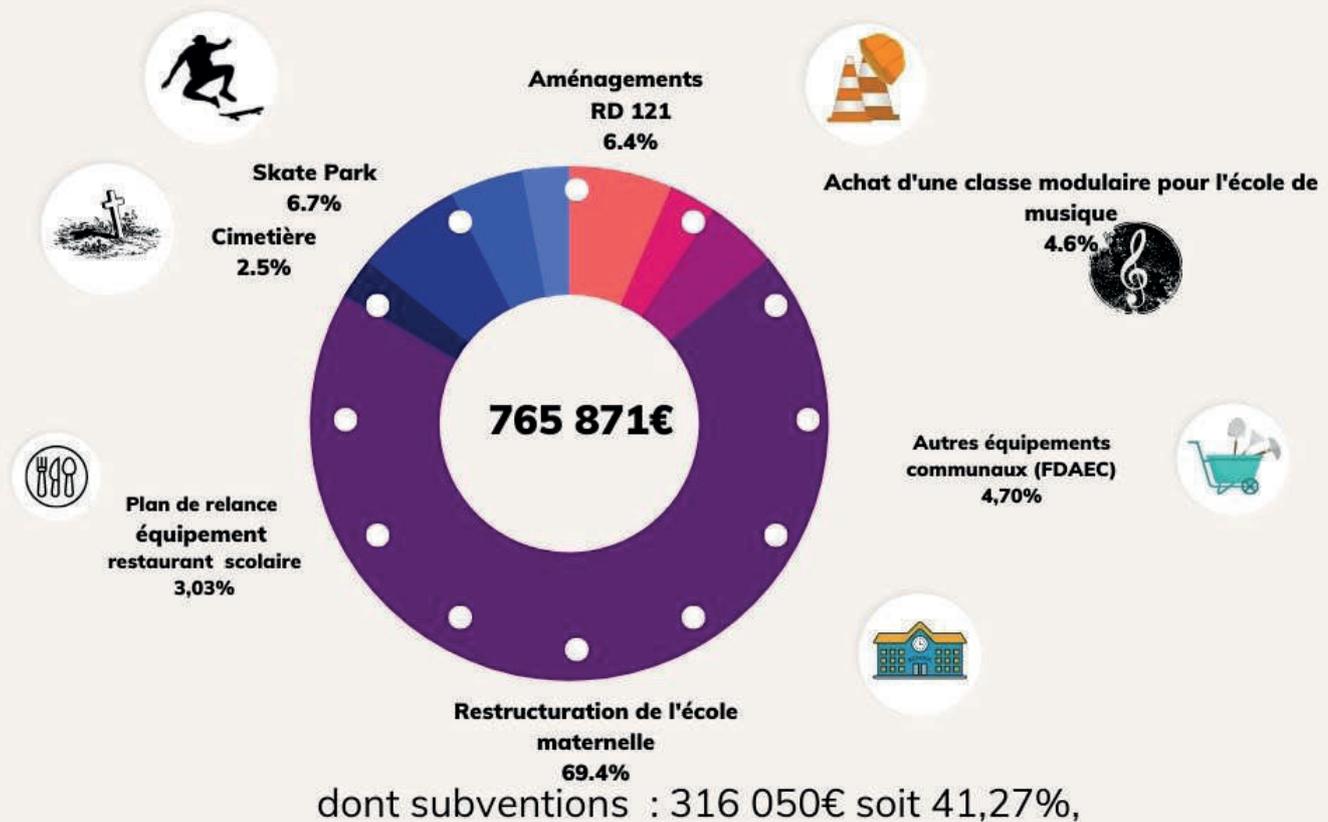
Achat et pose d'une classe modulaire



...& PROJETS 2022

INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS*

2022



*sous réserve

CIMETIÈRES

Face au développement démographique de notre village, la création d'un troisième cimetière est à l'étude pour pallier le manque de place dans nos deux cimetières. La municipalité prévoit d'acquérir le terrain cette année.

Un deuxième projet prévoit le remplacement du gravier des allées des cimetières actuels par du gazon afin de faciliter l'entretien de celles-ci, évitant ainsi l'invasion des mauvaises herbes. Le vieux cimetière sera également relié à un point d'eau pour l'arrosage des fleurs et l'entretien des sépultures.

Enfin, un règlement spécifique à chaque cimetière est en cours de rédaction. Il sera consultable en mairie et sur le site de la commune courant 2022.

ACCESSIBILITÉ

Une mise en conformité de l'accès au vieux cimetière et à l'église est à l'étude afin de faciliter leur accès aux personnes à mobilité réduite.

TRAVAUX

La sécurisation et l'aménagement de la D936 se poursuivra avec notamment la mise en place d'un plateau surélevé devant le Carrefour Express.

ÉCOLES

Le développement démographique de notre commune est tel qu'une nouvelle ouverture de classe en école maternelle est prévue pour la rentrée 2022. La salle de classe modulaire installée pour la rentrée 2021 sera supprimée et deux nouvelles salles de classe seront construites pour accueillir les élèves dans des conditions optimales.

SKATE PARK & PARCOURS DE SANTE

Les jeunes seront au cœur de notre projet de création d'un skate park sur la plaine des sports. Un parcours de santé dotés d'agrès et un boulodrome seront également créés par la Commission Sports et viendra ainsi compléter l'offre d'activités sportives.

ILLUMINATIONS

Cette année encore, notre village se parera de lumières pour célébrer les fêtes de fin d'année. La municipalité fera l'acquisition de nouvelles décorations lumineuses extérieures pour offrir un air de magie et de fête à notre village.

Retour en images

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



MARCHÉ DE NOËL & ILLUMINATIONS



TÉLÉTHON



INAUGURATION DE LA PHARMACIE



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



HALLOWEEN & NOËL AU PÉRISCOLAIRE



Zoom sur... PoCli



PoCli, Pour Créer des Liens... voici l'ADN même de cette association née en 2014 de la fusion de l'association de gym volontaire et de Calinou-Calinette. Dès lors, PoCli, qui compte aujourd'hui 80 familles adhérentes, est agréé Espace de Vie Sociale par la Caf. Lieu de rencontres, de partages et d'échanges, PoCli travaille principalement autour de quatre pôles d'activités : la famille et la parentalité, l'activité physique & le bien-être, la prévention et l'action sociale et l'animation du territoire.

Une fois par mois, l'association propose les Parents Thèmes, des temps de rencontre entre parents et professionnels pour aborder les questions de parentalité telles que les fratries, l'adolescence, le sommeil, l'usage des écrans, etc. Gratuits et ouverts à tous (même sans adhésion), ces échanges ont lieu le vendredi de 19h à 21h à Nérigean ou au collège de Branne. Les adhérents peuvent à tout moment suggérer une thématique qui leur tient à cœur.

Quatre matinées par semaine, des ateliers parents/enfants sont proposés à la salle des fêtes de St Quentin ou Espiet pour partager un moment convivial autour d'une activité et rencontrer d'autres familles.

Côté activités physiques, les adhérents ont le choix entre le Pilates, la Gym douce, la Gym pour les séniors, le Bien-être solo et le Bien-être duo. Elles sont l'occasion de véritables moments de partage et de lien social toutes les semaines.

Le lien social est d'ailleurs au cœur de l'action de PoCli auprès des séniors. Des temps de partages intergénérationnels sont proposés tout au long de l'année : le premier mardi des vacances scolaires lors d'une séance de gym et 10 fois par an, autour d'une activité (conte, balades, cuisine, etc) dans le cadre des ateliers de Lutte contre l'isolement des Séniors avec les Enfants (LISE). Les séniors isolés rencontrent alors les enfants des accueils de loisirs de St Quentin de Baron et de Grézillac. Des visites de convivialités sont également effectuées chaque semaine, en partenariat étroit avec le CCAS auprès des plus isolés de la commune de St Quentin.

Enfin, en lien avec les partenaires et les acteurs locaux, PoCli est à l'initiative plusieurs fois dans l'année de Bourses aux vêtements et aux jouets, de cinés débats. Elle participe à l'animation de la fête de la musique à Saint-Quentin-de-Baron et aux semaines de la petite enfance avec cette

Agenda*

Carnaval de l'Association des Parents d'Élèves (APE) : 26 mars

Loto Rencontre et entente :
6 mars et 3 avril

Braderie du secours populaire :
samedis 12 février, 12 mars et 9 avril

Loto du Moulin Saint Quentinais :
dimanches 13 février et 13 mars

Élections présidentielles : les
dimanches 10 et 24 avril

Loto La Clef de voute : dimanche 20
février et 17 avril

La Boule Saint Quentinaise : soirée
couscous Samedi 26 février

** Sous réserve de l'évolution du virus et dans le respect des consignes sanitaires.*

année un focus plus particulier autour de la thématique « Les 1000 premiers jours de l'enfant » pour lequel PoCli a reçu le label national.

Animée par ses deux employées, Emeline Chrun et Anne-Michèle Laizain, l'association est présidée par Monsieur Michael HOUSSIER et gouvernée par sept administrateurs et une équipe de bénévoles impliquée toute l'année. PoCli est active toute l'année excepté pendant les vacances de Noël et au mois d'août.

Contact : 07 64 15 27 11
pocli.asso@gmail.com - www.pocli.fr

Infos utiles

MAIRIE

46, rue Léo Drouyn
33750 Saint Quentin de Baron
Tel : 05 57 55 54 70
Fax : 05 57 55 54 75
contact@saint-quentin-de-baron.fr
saint-quentin-de-baron.fr
Facebook: saintquentindebaron

Horaires d'ouverture au public :

Services administratifs

Lundi, jeudi, vendredi 14h-17h
Mardi 14h-18h
Mercredi 9h-12h et 14h-17h

Service de l'urbanisme

Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h30

BUREAU DE POSTE

50 Rue Léo Drouyn
33750 Saint Quentin de Baron
Tel : 05 57 24 26 00

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h et 14h-17h
Du mardi au samedi 9h-12h